

Zones scolaires... ...au coeur des zones 30



Protéger nos enfants sur le chemin de l'école est un souci majeur pour les parents, pour les aménageurs, pour nous tous.

L'application du Plan Vigie-pirate, destiné dans son principe à renforcer la sécurité dans les lieux publics, a favorisé la reconquête de la ville par ses habitants. Devant les écoles, l'espace débarrassé des voitures en stationnement devient plus sûr.



Mais il est également plus convivial. On redécouvre que la sortie de l'école n'est pas seulement un lieu d'attente ou de passage. C'est un lieu de rencontre et d'échange, qui doit être de qualité.

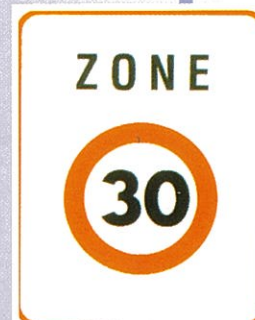
**Les zones scolaires ont donc un double objectif :
sécurité et convivialité.**

L'aménagement des abords de l'école suffit-il pour mettre les enfants en sécurité ? Certainement pas...

car les enfants sont partout !

La grande majorité des accidents n'a pas lieu devant l'école. En effet, les enfants en groupe sont bien visibles aux abords de l'école, mais l'enfant est seul sur le trajet entre l'école et la maison et surprend l'automobiliste qui ne s'attend pas à le croiser.

Le meilleur moyen pour améliorer la sécurité des enfants est d'aménager le quartier en Zone 30. Le choix des zones 30 doit se faire en priorité à partir et autour des écoles, ou des Zones scolaires si elles existent déjà.



Pour faire une zone scolaire,

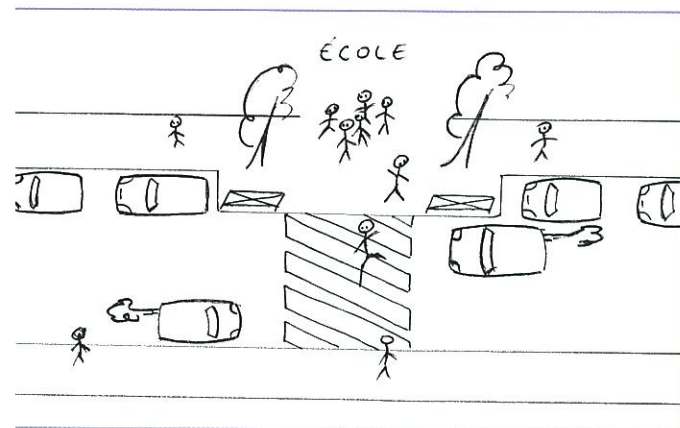
il faut bien sûr travailler avec les représentants des parents d'élèves et de l'école elle-même. Bien que les procédés à mettre en oeuvre soient très variés, les principes sont identiques.

Identifier les parcours des enfants

Ils viennent du quartier à pied ou à vélo ; ils descendent d'un transport public. Il s'agit d'identifier les parcours des enfants et les endroits où ils traversent les rues, afin de les aménager d'une façon sûre.

Marquer l'espace devant l'école

Dans tous les cas de figure, **une avancée de trottoir** doit être réalisée devant l'entrée en supprimant quelques places de stationnement aux abords immédiats de l'école, ce qui, en application du plan Vigie-pirate, ne devrait pas poser de problème.



La place ainsi récupérée est une aire de rencontre et d'attente, et d'autant mieux identifiée qu'elle est aménagée (arbres, bancs) et séparée de la rue (barrières à croisillons).

Cet espace à caractère très urbain est interprété comme un signal de prudence par les automobilistes. Ce signal peut être renforcé par **un totem** répétitif, comme le crayon jaune de Grenoble. L'unité de couleur, utilisée pour le totem, le marquage au sol et les éventuelles barrières, est signe de présence d'écoliers.



Calmer le trafic en volume et en vitesse

Une circulation importante aux abords d'une école est à éviter impérativement.

Il faut chercher à **détourner le trafic de transit** en rompant la continuité de la voie par différents moyens : organiser des sens uniques de directions opposées, ou encore, réserver un sens pour les bus, etc.

Pour sécuriser davantage la sortie de l'école, il faut la faire déboucher sur une petite voie, elle-même pouvant être au début d'une zone 30.

Pour modérer la vitesse sur les voies à 50 km/h, on puise dans l'arsenal habituel : surélévation de chaussée, rétrécissement des voies, stationnement en chicane, îlot central avec passages latéraux pour les cyclistes, etc.

Dans les Zones 30 et les sections à 30 km/h, les mêmes moyens sont utilisés, mais de façon plus contraignante : la pente des passages surélevés est plus importante, le rétrécissement de la chaussée peut aller jusqu'au fonctionnement alterné (en écluse).

Devant l'école, la traversée avec feux peut présenter certains dangers. Par contre, l'efficacité d'une traversée piétonne surélevée est permanente. Ce qui est à redouter, quand le feu passe au vert, c'est une conduite rapide et aveugle de l'automobiliste qui se sent dans son droit.



Si, pour une raison quelconque, la mise en Zone 30 n'est pas envisagée, il faut prévoir des itinéraires cyclables d'accès à l'école.

Avec des feux, pas de pitié pour un enfant distrait !

De même, la signalisation habituelle est préférable à une super-signalisation. Passée la zone surpersignalisée, l'automobiliste relâche son attention et accélère. Or, ne l'oublions pas, les enfants sont partout !

Il est beaucoup plus efficace de **changer la lecture du paysage en le rendant plus urbain**, que de multiplier ou d'agrandir les avertissements ponctuels.



M. HERRENSCHMIDT
- Pomme d'Api -

Pour des raisons d'ordre pédagogique, il est important que nos enfants fassent tôt l'apprentissage de l'autonomie. Éviter de les accompagner systématiquement à l'école en voiture, c'est aussi faire preuve de citoyenneté.

Modérer la circulation est un objectif majeur pour rendre nos villes plus sûres et plus agréables à vivre. Les Zones Scolaires intégrées dans les Zones 30 répondent à cet objectif : modérer la vitesse, grâce aux aménagements détaillés ici, mais aussi modérer l'usage de la voiture, grâce à des parcours piétons et cyclistes plus sûrs et plus agréables.

Cette politique est bénéfique en terme de santé publique et de préservation de notre cadre de vie.



FICHE PUBLIÉE PAR

Rue de l'Avenir

CONCEPTION

Jacques Hennebert

AVEC LA COLLABORATION DU
CERTU

Réalisation Imprimerie Notre-Dame

Grenoble Juin 98

